



SAINT-POLYCARPE

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le lundi 17 mars 2025 à 19 h 30, à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges, située au numéro 100, rue des loisirs, 2<sup>e</sup> étage à Saint-Polycarpe, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure.

### **DEMANDE 2024-06**

#### **IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :**

DEMANDE 2024-06 : Lots 3 765 856 (1340, chemin de l'Église), visant à normaliser la construction d'un bâtiment accessoire ayant une hauteur de 5,2 m au lieu de 3,7 m comme prescrit à l'article 9.2.4 du règlement de zonage.

La demande de dérogation mineure vise le lot 3 765 856 du Cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 17 mars 2025

QUE cette demande de dérogation mineure et la présentation relative aux changements apportés par cette demande de dérogation mineure sont disponibles pour consultation sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 26<sup>e</sup> jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-cinq (2025).

Marie-Catherine Hamel

Adjointe à la direction générale et greffière adjointe